



REGLEMENT 2019

GOLF ENTREPRISE

Cette année l'AS Orange Nantes créée récemment va rejoindre le comité départemental pour participer au Championnat Départemental et aux journées Promotion.

- Une évolution importante pour vos joueurs en 2018 concerne la validité du certificat médical.

Une fois enregistré un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de renouveler sa licence chaque année sans interruption, de répondre annuellement à un questionnaire de santé, et d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions. Si au moins une réponse du questionnaire de santé est positive, le licencié sera tenu de fournir un nouveau certificat médical.

[Vous trouverez l'ensemble des informations et les documents nécessaires sur site de la FFGolf.](#)

- Une autre évolution le « Ready Golf » ou « Prêt jouez » en français, pour améliorer les temps de jeu et ainsi gagner en plaisir de jeu. Vous trouverez en annexe 1 et 2 les fondamentaux que je vous invite à transmettre à vos joueurs pour les inciter à sa mise en application.
- Les règles 2019 sont rentrées en vigueur, n'hésitez pas à faire des rappels à vos joueurs, concernant l'ordre des joueurs, le putt avec le drapeau etc...

La saison se clôturera le 26 octobre par la coupe du CDGLA suivie de la réunion des Présidents.

Yann Miro del Valle

Responsable Golf Entreprise du CDGLA

CDGLA - Maison des Sports - 44 rue Romain ROLLAND – BP 90312 44103 NANTES CEDEX 04

mail : cd44.golfentreprise@gmail.com



RESULTATS 2017	3
REGLEMENT GENERAL GOLF ENTREPRISE	4
ADHESION A LA FFGOLF POUR LES CLUBS.....	5
RAPPEL DU RESPECT DE L'ETIQUETTE ET DU JEU LENT	7
PARTICIPATION AUX COMPETITIONS 2018 GOLF ENTREPRISE	8
CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS.....	8
DEROULEMENT DES EPREUVES	10
CONDITION DE L'EPREUVE.....	10
BALLE.....	10
CONSIGNES PARTICULIERE	10
REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES GOLF ENTREPRISE DU CDGLA	12
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL	13
COMPOSITION DES EQUIPES	15
REGLES ET CLASSEMENT	15
POINT PARTICULIER	15
JOURNEES PROMOTION 44/85	16
COMPOSITION DES EQUIPES	16
HORAIRES DE DEPART	16
COUPE DU CDGLA.....	17
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85	18
CALENDRIER 2018	19
EPREUVES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85	19
EPREUVES JOURNEES PROMOTION 44/85.....	19
EPREUVES DIVERSES.....	19
COORDONNEES GOLF ENTREPRISE 44/85.....	20
ANNEXE 1	21



RESULTATS 2018

Championnat Départemental en BRUT	<i>AS Thales AS CHU AS FAMAT</i>
Championnat Départemental en NET	<i>AS CHU AS BDNS AS ASVGSN</i>
Journées Promotion Classement Féminin en BRUT	<i>RINGEARD Marie-France GUILLEMET Anne-Marie BURATTO Kelly</i>
Journées Promotion Classement Féminin en NET	<i>GUILLEMET Anne-Marie RINGEARD Marie-France ORTMANS Odile</i>
Journées Promotion Classement Masculin en BRUT	<i>LETOURNEUX Marc LE GALL Jean-Christophe PERON Olivier</i>
Journées Promotion Classement Masculin en NET	<i>FERRON Bernard PEYRONNET Pierre GILCART Loic</i>
Coupe CDGLA en BRUT	
Coupe CDGLA en NET	



REGLEMENT GENERAL GOLF ENTREPRISE

*** Le règlement général est complété par le règlement particulier de chaque épreuve.**

Le règlement particulier prime sur le règlement général.



ADHESION A LA FFGOLF POUR LES CLUBS

Cette adhésion se fait au niveau de la ligue, voir le vadémécum de la ligue

Le Comité Départemental vous aide à préparer le dossier, merci de prendre contact avec le responsable Golf Entreprise dont les coordonnées sont sur la page suivante.

Quelques Rappels du vadémécum de la ligue

Sont reconnues Associations Sportives d'entreprises, les Associations Sportives loi 1901 d'entreprises publiques ou privées.

Pourquoi adhérer à la ffgolf ?

Pour délivrer la licence qui est obligatoire et exigée sur tous les équipements de golf. Pour que les Associations G.E. puissent participer aux épreuves fédérales et/ou de Ligue.

Pour permettre à ses adhérents de bénéficier d'une couverture d'assurance individuelle accident incluse dans la Licence FFG en plus de la responsabilité civile du joueur pour les dommages causés à autrui.

Comment adhérer à la ffgolf ?

En demandant à la ffgolf ou à votre Délégué de Ligue, un dossier d'adhésion qui devra être retourné pour avis à votre ligue régionale accompagné des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts conformes au droit des associations (loi 1901).
- Ces statuts doivent mentionner l'appartenance des membres de l'A.S. au personnel de l'entreprise ainsi que la définition de ses ayants-droits (retraités de l'entreprises, conjoint/concubins, enfants, etc...).
- Un extrait K.BIS de l'entreprise.
- La liste des membres de son comité de direction.
- Une photocopie du récépissé de déclaration en préfecture de sa création et de sa publication au journal officiel sous son titre actuel.
- La désignation et le nombre de membres de chaque section sportive ainsi que le nom du responsable de la section golf.



Il est aussi possible d'adhérer à la FFG en tant que **section sportive directe d'un Comité d'Entreprise ou en tant que Section Territoriale d'Entreprise (STE)** pour les grandes entreprises ou administration nationale qui dispose d'une Association Sportive unique au plan national.

Pour ces 2 cas, les formalités administratives d'affiliation à la FFG sont différentes

Pour toute précision à ce sujet.

Thierry LEROY – Délégué de Ligue pour le Golf Entreprise

40 rue du Moulin des Carmes

44300 NANTES

☎ : 06 82 89 05 09

Courriels ✉

Professionnel : thierry.leroy@creditmutuel.fr

Personnel : lerthi@free.fr

Renseignements complémentaires sur le Golf Entreprise au sein du CD 44 pour les clubs des départements 44 et 85

Contact : Yann Miro del Valle

Par tél : 0628604028 ou par mail : cd44.golfentreprise@gmail.com



RAPPEL DU RESPECT DE L'ETIQUETTE ET DU JEU LENT

- Relevez vos pitches et replacez vos divots.
- Ratissez les bunkers.
- Jouez votre coup dès que la partie qui vous précède est hors d'atteinte.
- Jouez une balle provisoire si votre balle risque d'être perdue ou hors limite.
- Ne vous laissez pas distancer, rappelez-le à vos co-compétiteurs.
- Rattrapez le plus rapidement possible votre retard.
- Faites votre choix de club afin de jouer votre coup dès que possible.
- Lorsque vous arrivez sur le green, positionnez vos sacs ou chariots de manière à pouvoir rejoindre rapidement le départ suivant.
- Sur le green, lisez votre ligne de putt le temps que vos co-compétiteurs jouent leur coup, sans les déranger.
- Notez vos scores au départ du trou suivant et non sur le green.
- Ne circulez pas avec vos chariots sur les zones vulnérables et respectez les consignes spécifiées sur les parcours.
- Soyez présent au moins 10 minutes avant votre heure de départ.
- N'hésitez pas à intervenir si un de vos co-compétiteurs méconnaît les règles.



PARTICIPATION AUX COMPETITIONS 2018 GOLF ENTREPRISE

CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Epreuves réservées aux associations sportives d'entreprises affiliées à la FFGolf ayant **acquittées la cotisation annuelle de 30 € pour 2019 auprès du Comité Départemental 44.**

LE JUMELAGE N'EST PAS AUTORISE

L'engagement des équipes se fera via l'extranet pour toutes les associations du 44. Les associations du 85 devront utiliser la fiche d'engagement et la transmettre dûment complétée au responsable Golf Entreprise du comité départemental. La date limite d'inscription est fixée **au lundi soir minuit** précédent la compétition. **Attention**, les certificats médicaux des joueurs devront être valides. Les validités des certificats médicaux ont évolué en 2018. Voir les modalités sur le site de la FFGolf.

✚ Deux compétitions sont proposées par le Comité Départemental

Le Championnat Départemental 44/85 qui se déroule sur 5 manches

1 ou 2 équipes de 5 joueurs maximum (*2^{ème} équipe voir conditions page 15*)
Le tarif d'inscription s'élève à **35 € par équipe**

Date limite d'inscription pour ce championnat : 22 février 2018

Les Journées Promotion 44/85 qui se déroulent sur 5 dates

1 à 2 équipes de 6 joueurs maximum
Le tarif d'inscription s'élève à **35 € par équipe**

Date limite d'inscription pour ce championnat : 22 février 2018

Les inscriptions doivent se faire auprès du responsable Golf Entreprise du CD 44, **validées** par l'envoi d'un chèque du montant des engagements par équipe engagée en championnat départemental **et** par équipe engagée en journées promotion. Chèque libellé à l'ordre du comité départemental de golf de Loire-Atlantique, à l'adresse suivante :

Comité Départementale Golf Entreprise
Maison des sports
44, rue Romain ROLLAND - BP90312
44103 NANTES CEDEX 04

Rappel : Le Comité Départemental prend en charge les éventuels droits de jeu pour la gestion de ces compétitions par les Golfs d'accueil.

CDGLA - Maison des Sports - 44 rue Romain ROLLAND – BP 90312 44103 NANTES CEDEX 04

mail : cd44.golfentreprise@gmail.com



CONDITIONS POUR LES PARTICIPANTS

Les joueuses et joueurs composant les équipes devront :

- 1) Répondre aux exigences des règles de statuts d'amateur.
Etre porteur de la licence FFGolf et du certificat de non contre-indication à la pratique du golf en compétition enregistré au fichier FFGolf
- 2) Etre membres de l'association d'entreprise qu'ils ou elles représentent sur le territoire des départements 44/85.
- 3) Etre salarié titulaire, retraité de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise (ouvrant droit) ou ayant-droit pour le championnat départemental qualificatif pour le championnat de ligue, extérieur accepté avec réserve : voir le règlement de chaque épreuve.

Définition d'ayants droit :

Sont considérés comme ayants droits, les conjoints des salariés et des retraités de l'Entreprise. Les enfants ne sont pas considérés comme ayant-droit (dans le cadre de nos compétitions Golf Entreprise de la ligue des Pays de la Loire) et ne peuvent pas participer à nos épreuves sportives.

Personnes extérieures :

Elles ne doivent pas représenter plus de 10 % de l'effectif des membres de la section Golf Entreprise affiliée auprès de la FFGolf

Ne peuvent pas participer aux compétitions Golf Entreprise de ligue des Pays de la Loire et fédérales, sauf règles particulières.

Sont considérés extérieures, toutes personnes n'ayant aucun lien direct ou indirect avec l'Entreprise, contrairement aux ouvrants-droits de l'entreprise ou ayants-droits.

Attention :

Sauf en cas de force majeure, le joueur absent d'une épreuve sans en avoir informé les organisateurs au plus tard le jour même devra rembourser au CD44 les éventuels droits de jeu payés pour son engagement dans cette épreuve.



DEROULEMENT DES EPREUVES

CONDITION DE L'EPREUVE

Le **comité de l'épreuve** sera composé du responsable Golf Entreprise du CD 44, du Directeur du Golf d'accueil ou à défaut du Président de l'Association Sportive du Club d'accueil ou encore du responsable de la commission sportive du club d'accueil ou de toute personne habilitée à prendre des décisions sur le déroulement du jeu et désignée par le responsable Golf Entreprise du CD 44.

Dans les conditions définies dans les règles de golf, seuls les arbitres désignés, pour l'épreuve considérée, par la commission sportive de la ligue sont autorisés pour donner une décision sur les règles, qu'ils fassent ou non partie de comité de l'épreuve.

Les responsables du comité sont définies aux règles de golf 33 et 34.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

BALLE

L'épreuve sera disputée exclusivement avec les balles de **42,67 mm** de diamètre (*1,68 inches*), figurant sur la liste des balles approuvées par le **ROYAL AND ANCIEN GOLF CLUB DE ST ANDREWS** et l'**U.S.G.A.**

CONSIGNES PARTICULIERE

Disqualification d'un joueur :

L'utilisation de voiturette est interdite et entraînera la disqualification du joueur.

Dispositifs artificiels et équipements inhabituels (Règle de golf 14-3)

L'utilisation d'un lecteur MP3/MP4 ou d'un téléphone portable par les joueurs ou les joueuses est interdite.

L'utilisation d'instruments de mesure des distances conformes aux règles de la FFGolf est autorisée.

Retard au départ (Application systématique de la règle 6.3)

Si un joueur se présente au départ désigné, prêt à jouer, dans les minutes qui suivent son heure de départ et qu'il n'existe pas de circonstances justifiant la non-application de la pénalité de disqualification prévue dans la règle 33.7, la pénalité pour n'avoir pas pris le départ à l'heure sera :

Deux coups de pénalité sur le premier trou en STABLEFORD, au lieu de la disqualification prévue dans la règle 33.7.



Jeu lent (Règle de golf 6-7)

Le comité de l'épreuve et les arbitres recevront des directives précises et auront toute autorité pour appliquer cette règle.

Comportement incorrect

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (*Jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.*), il pourra, après avoir reçu un avertissement, être pénalisé de 2 coups. Le comité de l'épreuve pourra éventuellement prononcer sa disqualification, en particulier dans le cas d'insultes à un membre du comité ou à un arbitre. Dans tous les cas, le délégué fédéral devra mentionner les faits dans son rapport à la commission sportive nationale qui pourra prendre des sanctions.

Non règlement de Green-Fee

Si une équipe omet de régler ses green-fees le jour de la compétition, (*Information donnée par le golf d'accueil au responsable Golf Entreprise ou au Starter*), l'équipe sera disqualifiée pour cette épreuve. En Championnat Départemental, elle ne pourra pas participer au classement général par équipe pour la manche concernée. Les GF restent dus au Golf d'accueil et l'AS responsable devra s'en acquitter dans les plus brefs délais.

Tricherie :

Information à propos de la tricherie. Si vous pensez qu'un joueur de votre groupe de jeu triche, le marqueur peut noter une réserve sur la carte de score. Le litige sera traité à la fin de la compétition en demandant l'aide d'un arbitre ou d'un membre du Comité de l'épreuve.

Réclamations :

Toute réclamation doit être formulée auprès du responsable Golf Entreprise du CD 44 dans les délais prévus au règlement fédéral ou au plus tard le mardi qui suit la compétition.

Celle-ci sera examinée par le Comité de l'épreuve ou la Commission Sportive de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.



REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES GOLF ENTREPRISE DU CDGLA



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Rappel du vadémécum de la Ligue

Les Championnats Départementaux se déroulent par délégation de la Ligue aux responsables du golf Entreprise des Comités Départementaux.

2 zones sont définies :

- Zone 1 ou zone Ouest qui couvre les départements de Loire-Atlantique et de Vendée sous la responsabilité du Comité Départemental de Golf de Loire-Atlantique.
- Zone 2 ou zone Est qui couvre les départements du Maine et Loire, de la Sarthe et la Mayenne, sous la responsabilité du Comité Départemental de Golf du Maine et Loire.

(Voir vadémécum de ligue la répartition par Comité Départemental des Associations Sportives d'Entreprises)

Chaque Comité Départemental définit ses règles de fonctionnement, choisit ses sites de compétition, gère ses rencontres, l'élaboration et la publication des résultats.

Les points suivants servent de tronc commun pour chaque comité départemental et maintiennent la cohérence avec le Championnat de Ligue.

- Le Championnat se déroule sur 5 manches
- Formule de jeu - Stableford :
- Départ des boules avant par parties de 3 joueurs
- Equipes de 3 à 5 joueurs maximum par AS-GE pour le classement.
- Respect de la tolérance d'index pour les AS engagées en Championnat de Ligue
- Les 3 meilleures cartes en brut sont retenues à chaque manche pour le classement général sur 5 journées en vue de l'accession à la 5^{ème} division GE de Ligue.
- Dans le cas d'un club engageant plusieurs équipes, seule la 1^{ère} équipe classée peut prétendre accéder à la montée en Ligue.
- Dates de compétition identiques au Championnat des divisions de Ligue,
- Les scores des joueurs extérieurs à l'AS-GE seront supprimés pour le classement en brut pour la consolidation des résultats par la ligue



Les associations sportives qui engagent à la fois des équipes en Championnat de Ligue et des équipes en Championnat Départemental doivent respecter l'ordre des index avec une tolérance de 2,5 points. Les contrôles aléatoires seront effectués à posteriori. Les sanctions seront identiques à celles prévues en Championnat de Ligue.

A l'issue du Championnat Départemental, le premier en brut de chaque zone Est et Ouest est qualifié pour monter en 5^{ème} division du Championnat de Ligue.

Le premier brut du CD 44-85 accède à la 5^{ème} division poule 1,

Le premier brut du CD 49-72-53 accède à la 5^{ème} division poule 2.

Après consolidation des résultats des 2 zones, deux autres équipes accèdent à la 5^{ème} division.

Le Délégué de Ligue indiquera à chaque responsable du Comité Départemental le nom des AS Golf Entreprise de Championnat Départemental qui acceptent de monter en 5^{ème} division du Championnat de Ligue. Le délégué de Ligue communiquera les noms des 4 AS de 5^{ème} division de Ligue qui seront rétrogradées en Championnat Départemental à l'issue de la saison.

IMPORTANT : Il est convenu que les équipes qualifiées pour la montée en 5^{ème} division de Ligue peuvent décliner l'invitation à participer aux épreuves de Ligue la saison suivante. La place devenue libre, sera donc proposée à l'Association arrivée immédiatement après dans l'ordre du classement général de chaque CD pour la place de 1^{er} Brut ou dans l'ordre du classement général consolidé sur les 2 zones pour l'attribution des 3^{ème} et 4^{ème} places qualificatives pour la montée en 5^{ème} division de Ligue.

Comité Départemental 44 : Yann Miro del Valle cd44.golfentreprise@gmail.com

Comité Départemental 49 : Alain SUZINEAU alain.suzineau@wanadoo.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85

COMPOSITION DES EQUIPES

1 équipe par club à l'exception des clubs engagés uniquement dans cette épreuve qui peuvent engager 2 équipes (notamment le cas des clubs récemment affiliés à la FFG et engagés pour la 1^{ère} fois dans ce championnat). Pour les clubs ayant beaucoup de licenciés, une 2^{ème} équipe est autorisée, par contre cette seconde équipe sera la 1^{ère} à être supprimée en cas de forte participation aux manches du Championnat (> limitation du nombre de joueurs à environ 110 / 115 selon la saison).

3 à 5 joueurs par équipes.

Index de 0 à 35 avec possibilité d'un ou deux joueurs index de 36 à 54 par équipe.

Important : Il est possible d'avoir 1 joueur extérieur par équipe, mais son score ne comptera pas pour le classement de l'équipe sur cette manche. Le responsable de l'association s'engage à déclarer ce joueur « hors classement » auprès du responsable Golf Entreprise du CD 44 lors de l'inscription de son équipe sur la manche de Championnat Départemental considérée.

Index : L'ordre des index doit être respecté pour la constitution des équipes engagées au niveau ligue et au niveau départemental, une tolérance de 2,5 est acceptée.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : STABLEFORD en net et en brut avec limitation de l'index à 35,4 pour le net.

Les **3 meilleurs scores nets et bruts** sont retenus pour le classement de l'équipe. Le club le mieux classé étant le club totalisant le plus de points pour la manche concernée, comme pour le championnat au cumul des 5 manches pour le net comme pour le brut.

POINT PARTICULIER

Lors d'une journée de championnat, des joueurs engagés en division de Ligue peuvent devenir disponibles par forfait de leur équipe pour manque de joueurs ou forfait de leur adversaire. Ces joueurs pourront participer au Championnat Départemental sous réserve des places disponibles et après validation par le responsable Golf Entreprise du CD 44. En aucun cas le score Brut et Net de ces joueurs ne sera pris en compte pour le classement de leur équipe dans cette manche du championnat.



JOURNEES PROMOTION 44/85

Les journées Promotion sont destinées à promouvoir le golf en compétition pour les joueurs d'index 36 à 54 en particulier.

Un classement individuel mettra en évidence les meilleures progressions d'index durant ces journées Promotion.

Une formule Promotion 9 Trous sera testée cette année pour les index supérieur à 36 qui souhaitent tester la compétition et jouer sur un 9 Trous. Les départs se feront du trou N°10 sur le même golf qui reçoit la compétition promotion 18 Trous, départ boules Rouges

Formule de jeu : STABLEFORD en net et en brut des repères jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes.

COMPOSITION DES EQUIPES

1 ou 2 équipes de 6 personnes maximum par équipe avec au maximum 3 ayant-droits ou extérieurs

Le respect de cet équilibre entre ouvrants-droits et ayants-droits + extérieurs est sous la responsabilité des responsables d'associations Golf Entreprise.

Index de 21,5 à 54 (*minimum carte verte obligatoire*), à la date d'inscription de la première participation du joueur au championnat promotion.

Les joueurs d'index inférieurs à 21,5 sont acceptés hors classement individuel avec un maximum de 4 joueurs par association.

Si le nombre de compétiteurs dépasse 115 pour une manche, l'écrêtage de fera en priorité sur les joueurs d'index inférieurs à 21,5.

HORAIRES DE DEPART

Les horaires de départ seront communiqués, par mail aux responsables d'équipes.



COUPE DU CDGLA

La coupe du Comité Départemental de Golf Entreprise de Loire-Atlantique, clôturera la saison 2019. La formule de jeu pour cette coupe sera proposée par le responsable Golf Entreprise du CD 44 et vous sera communiquée au moment des inscriptions.

Un temps de convivialité suivra cette compétition amicale, pour permettre à chacun d'échanger sur la saison passée et de communiquer les résultats des différents championnats.

La réunion des Présidents des Associations Golf Entreprise du Comité Départemental 44 viendra clôturer cette journée et sera l'occasion de faire le bilan de la saison.

Je compte évidemment sur la présence du plus grand nombre de représentants d'associations pour ce rendez-vous de fin de saison qui sert également à construire au mieux la saison suivante.



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85

Liste des Associations sportives du championnat départemental AS-GE de la zone1 – Zone Ouest – départements 44 et 85

2FOPEN-JS85
AGJSEP
AIRBUS NANTES GOLF
ALC 44
AS COSTA
AS EXEIS CONSEIL
AS FAMAT
AS PROGINOV
ASAA
ASC INDRET
ASCAEN
ASCEE 44
ASCHU
ASCION
ASGEN
ASGVSN
ASLAN
ASMN
ASPEIN
ATSCAF44
BDNS
BNP PARIBAS
CEBPL
Club Sportif IBM France Nantes
Golf Club CE Airbus
MSC section Golf
Orange Golf Nantes
RACC
SGTD
USFEN 44

Education nationale
Jeunesse sport et éducation sportive
AIRBUS Nte
Conseil départemental de Loire Atlantique
Chantiers de l'Atlantique
Exeis Conseil
FAMAT
PROGINOV
ALCATEL
DCNS
Ministère des Affaires Etrangères
Direction départemental de l'équipement
CHU NANTES
Banque CIC Ouest
EDF/GDF
Municipaux de Saint Nazaire
Aéroport Nantes Atlantique
Collectivité de la métropole Nantaise
Pole Emploi Informatique
Ministère de l'économie et des finances
Business et Décision
BNP PARIBAS
Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire
IBM France
AIRBUS SN
MANITOU
Orange
SNCF
TOTAL
Education nationale



CALENDRIER 2019

EPREUVES CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 44/85

Manches	Starter	Date	Lieu
1 ^{ère}	ASAA	02 mars	Savenay
2 ^{ème}	CHU	23 Mars	Ile D'or
3 ^{ème}	FAMAT	15 Juin	Pornic
4 ^{ème}	2F OPEN85	21 Septembre	La Domengère
5 ^{ème}	MANITOU	05 Octobre	Carquefou

EPREUVES JOURNEES PROMOTION 44/85

Manches	Starter	Date	Lieu
1 ^{ère}	Thales	27 Avril	Cholet
2 ^{ème}	ASAA	25 Mai	Nantes Erdre
3 ^{ème}	FLEURY MICHON	22 Juin	Carquefou
4 ^{ème}	APEIN	07 Septembre	Les Fontenelles
5 ^{ème}	BNP PARIBAS	12 Octobre	Ile d'Or

EPREUVES DIVERSES

Manche	Starter	Date	Lieu
Coupe du CDGLA	CDGLA	26 octobre	Vigneux

Responsable Golf Entreprise CD 44	Yann Miro del Valle	06 28 60 40 28	cd44.golfentreprise@gmail.com
--	---------------------	----------------	--



COORDONNEES GOLF ENTREPRISE 44/85

Coordonnées des AS GOLF ENTREPRISE 44/85

Se référer au vademécum 2019 de la ligue des Pays de la Loire.

Coordonnées Comité Départemental de Loire Atlantique pour le GOLF ENTREPRISE

Président CD 44	JUST Jean-François	06 27 46 27 12	cdgolf44@cdgolf44.fr
Responsable Golf Entreprise CD 44	Miro del Valle Yann	06 28 60 40 28	cd44.golfentreprise@gmail.com



ANNEXE 1

« Prêt – Jouez »

Pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu, suivez les recommandations officielles du R&A pour toutes les parties (officielles ou amicales) se déroulant dans n'importe quelle forme ou formule de compétitions par coups (Stroke Play).

1. Jouer un coup sans risque pour la partie de devant si un joueur plus éloigné du trou fait face à un coup difficile et prend du temps pour s'y préparer.
2. Les joueurs les moins longs drivent d'abord ou jouent leur coup du fairway en premier si les joueurs plus longs doivent attendre.
3. Driver lorsque la personne ayant l'honneur tarde à être prête à jouer.
4. Jouer un coup avant d'aller aider quelqu'un à chercher sa balle.
5. Finir de putter même si cela implique que l'on se tienne proche de la ligne de putt de quelqu'un d'autre.
6. Jouer un coup si la personne qui vient d'effectuer une sortie de bunker au bord du green est toujours la plus éloignée du trou mais est retardée parce qu'elle ratisse le bunker.
7. Lorsque la balle d'un joueur a dépassé le green, tout joueur plus proche du trou mais approchant depuis le devant du green doit jouer pendant que l'autre joueur se rend à sa balle et examine le coup qu'il lui reste à jouer.
8. Noter les scores du trou qui vient d'être joué en arrivant sur le départ suivant, sauf pour le joueur ayant l'honneur qui remplira sa carte aussitôt APRES avoir joué

NB : il est, dans la plupart des cas, inutile de re-marquer sa balle sur un green avant de re-puter, lorsqu'elle n'est pas sur la ligne d'une autre balle ou ne gêne pas un autre joueur.



ANNEXE 2

« Les règles 2019... »



Un petit flyer (très bien fait) par la FFG reprend les principales règles, avec notamment un changement concernant les zones à pénalités, le drop, les bunkers, l'ordre de jeu

Des Flyers ont été envoyés à tous les présidents d'AS, nous vous invitons à les distribuer à vos adhérents, et à les réclamer à la FFG si vous ne les avez pas reçus.